

Consignes pour renseigner le tableau BILAN des activités sportives

- La ligne 2 « **Numéro d'affiliation de l'organisateur** » est obligatoire. Sans elle, l'ordinateur ne peut pas reconnaître votre rencontre. Si vous ne disposez pas de ce numéro, vous pouvez rentrer le numéro d'affiliation du Comité Départemental. **(059 100 100)**
- Une rencontre doit regrouper au moins deux classes.
- Les E-Rencontres peuvent être comptabilisées dans ce bilan sportif.
- Il n'est possible (ligne 4) de rentrer qu'**une seule date par ligne**. Pour les rencontres qui se déroulent sur plusieurs jours, il faut entrer autant de rencontres que de jours avec les mêmes renseignements.
- En principe, la rencontre, sauf exception, ne se déroule que **sur un seul site** (si ce n'est pas le cas, mentionnez les sites ou l'itinéraire).
- Une journée départementale qui se déroulerait en plusieurs endroits du département sur plusieurs sites ne peut pas être globalisée. Vous devez entrer autant de rencontres que de sites (c'est d'ailleurs dans votre intérêt car autrement, la rencontre ne compte qu'une fois).
- Il est possible de recopier les données vers la droite si vous avez par exemple plusieurs rencontres avec une dénomination identique (mais vous ne pouvez pas sélectionner la colonne, il faut sélectionner uniquement la plage à recopier).
- Il est également possible de recopier des données provenant d'une autre source à condition qu'elles soient dans le bon format.